**RAPPORT D’ACTIVITES 2024**

**Délégation Unafam 28**

**L’Unafam (Union Nationale de famille et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)** association créée en 1963 reconnue d’utilité publique, accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne dans la durée les familles de personnes vivant avec des troubles psychiques. Elle se décline en délégations régionales et départementales.

**LA DELEGATION Unafam28**

Depuis sa création, l’Unafam concentre son action au profit de l’entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques. La délégation d’Eure et Loir compte 114 familles adhérentes.

* ***Le bureau***

La gouvernance est assurée par un bureau constitué de 10 membres bénévoles dont sont issus la déléguée départementale et le trésorier.

Le bureau se réunit une fois tous les 2 mois excepté en juillet et août. Chaque réunion donne lieu à un ordre du jour et à un compte-rendu.

* ***Les bénévoles***

Réunis au sein du bureau les bénévoles forment une équipe dans laquelle les décisions se prennent collégialement, où les tâches à effectuer se partagent mais ne s’imposent pas et où chacun(e) peut œuvrer selon ses compétences, ses savoirs faire et le temps qu’il souhaite consacrer à l’Unafam.

Les 10 membres du bureau ont effectué environ 950 heures en qualité de bénévoles soit en valorisation du bénévolat 27 500€ et parcouru près de 5500 kms dans le département.

* ***Les adhérents***

Le nombre d’adhérents connaît une progression significative et constante ces dernières années, due principalement aux entretiens de proximité, aux permanences téléphoniques menés par les bénévoles formées et à l’effort porté sur la communication.

Le nombre de familles adhérentes est passé de 77 en 2021 à 114 en décembre 2024.

**ACCUEIL ET ENTRAIDE DES FAMILLES**

* ***Accueil individualisé de proximité***

L’équipe accueillante est composée de 4 bénévoles, ayant chacune suivi une formation.

Le temps d’échange avec des bénévoles eux-mêmes confrontées à la maladie psychique permet à la personne accueillie d’avoir une écoute bienveillante sans jugement sur la situation familiale souvent complexe, d’être compris pour ses difficultés face à un proche atteint de troubles psychiques. L’accueil en présentiel ou téléphonique sert aussi à rassurer, à donner des informations, à présenter les groupes de parole et autres possibilités d’aides.

Le premier contact par téléphone ou par mail est suivi d’une proposition de rendez-vous.

42 appels de familles et de partenaires – 2 appels de patients – 6 mails - 3 appels émanant de familles d’autres départements dont le proche réside en Eure et Loir.

12 familles ont bénéficié d’un entretien téléphonique - 26 rendez-vous proposés ont été confirmés – 0 non confirmé – 1 pas venu.

Les familles accueillies ont connu l’Unafam le plus souvent en faisant des recherches sur le site national, sur les stands Unafam, par le bouche à oreilles… Il est à noter que les professionnels de santé sont encore trop peu initiateurs d’orientation des familles vers l’Unafam.

* ***Groupes de parole***

Le groupe de parole est un espace d’échange et d’écoute avec pour objectif d’encourager l’expression autour d’une préoccupation partagée qu’est la maladie psychique d’un proche. Parler de soi dans un groupe contribue à ne pas se sentir isolé(e), à mieux accepter sa situation, aide à faire face à la maladie et l’anxiété qui l’accompagne. L’effet de groupe à un rôle de soutien et d’entraide qui permet de partager les ressentis, les peurs mais aussi les points d’ancrage positifs liés à chacun et d’entrevoir les issues possibles.

Le groupe de parole est un moyen efficient de communiquer sur les difficultés rencontrées, de partager des expériences vécues, de transmettre d’aidant à aidant pour permettre à chacun d’avancer.

Animés par un psychologue clinicien rémunéré et un(e) bénévole, les groupes de parole se réunissent une fois par mois à Chartres. Un samedi après-midi pour l’un et un mardi en soirée pour l’autre sauf en août, avec une participation d’environ 10/12 mêmes participant(e)s par séance. L’entrée d’une personne dans le groupe est conditionnée par la sortie d’une autre. Une évaluation annuelle via un questionnaire de satisfaction est menée chaque année.

* ***Journée d’Information sur les Troubles Psychiques***

La journée d’information proposée une fois dans l’année, s’adresse à une quinzaine de personnes adhérentes ou non. Animée par une psychologue et un(e) bénévole formé(e), elle permet de mieux comprendre les maladies psychiques, les troubles qu’elles génèrent, les handicaps qui en découlent, les dommages qui atteignent l’entourage… Elle montre aussi qu’on peut apprendre à mieux agir avec son proche.

Une journée en avril 2024 a réuni 12 participant(e)s.

**INFORMATION AUX FAMILLES**

Les adhérents bénéficient d’une communication par mails ou par courriers adressés au fil de l’eau pour leur permettre de suivre au plus près la vie de leur délégation et plus largement de l’association. Ils sont également destinataires d’un « FLASH INFO » semestriel émanant du bureau.

**COMMUNICATION SENSIBILISATION DESTIGMATISATION**

Dans un souci d’informer et de sensibiliser le grand public, la délégation Unafam 28 en liens avec des acteurs locaux, a participé à des manifestations et des évènements dédiés au handicap et à la destigmatisation.

* *Journée sécurité patients hôpital Henri EY à Bonneval*
* *Journée de la Santé mentale organisée par le CLSM de Chartres Métropole (annulée pour cause d’intempéries)*
* *Salon des aidants organisé par le CTS*
* *Trail de l’association l’Entraide à Henri Ey*

**FORMATION DES BENEVOLES**

L’Unafam offre un large panel de formations. Les bénévoles ont pu s’inscrire dans celles organisées régionalement et/ou par des partenaires.

* *Formation initiale Unafam*
* *Journée régionale des accueillants familles*
* *Journée régionale des délégués départementaux*
* *Journée régionale « Préparation d’un Groupe de parole pour les grands parents »*
* *Réunion des délégués et délégués adjoints à Paris*
* *Journée formation Représentant des usagers France Asso*
* *Modules CDAPH par la MDA*

**MANDATS DE REPRESENTATION**

L’Unafam agit pour contribuer à l’amélioration du parcours de vie des malades et de leurs proches. Pour faire valoir les spécificités de la maladie, du handicap et de l’expérience d’aidant, elle défend leurs intérêts communs à travers de nombreux mandats de représentation.

Des bénévoles ont été présents :

* ***Dans les instances départementales d’Eure et Loir***
* *CTS (Conseil Territorial de Santé)*
* *CDCA (Commission Départementale de la Citoyenneté et de l’Autonomie)*
* *CDAPH (Commission des Droits et de l’Autonomie des Personnes Handicapées)*
* *COMEX (Commission exécutive de la MDA)*
* *CLSM (Conseil local de Santé Mentale de Chartres Métropole)*
* ***Dans les établissements et services de santé***
* *Conseil de surveillance Henri EY*
* *Directoire Henri EY*
* *CDU (Commission des Usagers) Henri EY*
* *Dispositif BREF (programme de psycho-éducation pour aidants) CMP Chartres*
* ***Dans les structures médico-sociales***
* *CVS ESAT « La Ferme » (Etablissement et Service d’Aide au Travail) Henri EY*
* *C.A UDAF*
* *C.A L’Entraide Henri EY*
* *Parrainage GEM (Groupe d’Entraide Mutuelle) Chartres et Dreux*

**TRESORERIE**

* Quote-part cotisations ……………… 1464,00€
* Subvention Chartes Métropole…. 500,00€
* Don des Amis d’Europe……………… 700,00€
* Subvention ville de Chartres……… 350,00€
* Contribution UDAF28……………….. 277,00€

Le rapport financier établi par le trésorier fait état d’un bilan comptable présentant au 31/12/2024 un solde positif de 1654,50€.

Jusqu’en 2022, les chiffres montraient des recettes et dépenses à peu près stables. Ce qui est moins vrai ces deux dernières années. La hausse des dépenses de fonctionnement due en partie à l’augmentation du tarif remboursement des frais kilométriques et surtout au nombre de kilomètres parcourus par les bénévoles qui ne sont plus exclusivement chartrain(e)s, impactent fortement le budget.

**BILAN ET PERSPECTIVES 2024/2025**

**BILAN 2024**

Le bilan de l’activité montre que les bénévoles continuent de se mobiliser, pour aider les familles à sortir de l’isolement, faire face à la maladie, retrouver la force d’avancer.

Leurs investissements, en assurant l’accueil des familles, en exerçant des mandats de représentation, en tissant des liens de partenariat, participent à l’amélioration du parcours de soins et de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques et contribuent à la valorisation de l’expérience d’aidant.

* ***Les besoins***

Pour offrir une meilleure visibilité de la délégation, avoir des conditions d’accueil de qualité, développer les offres de soutien existantes, étendre les partenariats, valoriser les actions des bénévoles, la délégation Unafam 28 a besoin de réunir des conditions essentielles :

* Disposer d’un local

dédié exclusivement à l’Unafam, et mis à disposition à titre gracieux au regard du budget.

Les bénévoles depuis plusieurs années, s'accommodent de prêts de bureaux laissés libres au gré des agendas et plannings des professionnels au sein de l’association ALVE. Cette situation complique considérablement l’organisation des accueils et impacte l’intervention des bénévoles.

A ce jour les multiples contacts et recherches dans l’agglomération chartraine sont restés vains pour doter la délégation d’un local et non pas d’un bureau partagé.

* Augmenter les moyens financiers

La délégation Unafam 28 a besoin d’être renforcer financièrement pour mener à bien les actions d’accompagnement des familles et la représentation des usagers dans tout le département.

**PERSPECTIVES 2025**

Les perspectives pour l’année à venir se concentrent sur la continuité de l’activité actuelle, et les projets à finaliser ou à mettre en œuvre.

* ***Continuer l’activité 2024***

Malgré une situation logistique et financière inconfortable, la délégation Unafam 28 reste mobilisée pour continuer à proposer un accueil de proximité, apporter un soutien aux familles dans la durée, les aider à sortir de l’isolement, défendre les intérêts communs, faire changer le regard sur la maladie, répondre aux besoins et attentes des familles concernées par les problématiques de santé mentale et de soins en psychiatrie.

* ***Finaliser et/ou mettre en oeuvre les projets***
* Trouver un local
* Trouver de nouvelles subventions
* Rechercher de nouveaux bénévoles
* Développer les formations des bénévoles
* Organiser 2 journées d’informations sur les troubles psychiques
* Participer à la création et à la vie de la maison des usagers de l’hôpital Henri Ey
* Participer à la création d’un GEM à Châteaudun
* ***Améliorer la communication***
* Continuer à se faire mieux connaître et reconnaître
* Organiser une présentation de l’Unafam aux Instituts de formation en soins infirmiers
* Développer le partenariat avec les structures de Dreux.